Tribunes publiées dans le Journal n°113

Thierry Meignen
Majorité municipale
Maire du Blanc-Mesnil
Par souci d'équité en période électorale, j'ai demandé à la majorité municipale de ne pas publier sa tribune

Anne-Marie Delmas
« Vert et Ouvert »
Au nom du groupe Vert et Ouvert
Des élu·e·s courageux·ses ont pris des arrêtés pour interdire les pesticides à proximité des habitations. Leur action a remis en lumière le danger des pesticides pour notre santé. La responsabilité politique des élu·e·s est de protéger la population alors que le ministre de l'agriculture propose des « zones de non traitement de 2 à 5 mètres des habitations » !

De nombreuses études montrent le lien entre exposition aux pesticides et cancer ainsi que des effets teratogène et reprotoxique pour certains. Ces produits seront-ils le prochain scandale sanitaire comme l'amiante, le Chlordécone ?

Nos villes urbanisées ne sont pas exemptes de pesticides, certains restent autorisés dans les cimetières, les stades... Les particuliers utilisent des pesticides, souvent à leur insu, ils se nomment herbicides sélectifs, fongicides, insecticides ou parasiticides. Afin de préserver la santé de tou·te·s les blanc-mesniloi·se·s avant les intérêts de quelques industriels de la chimie, un arrêté d'interdiction d'usage des pesticides, complété avec des actions de sensibilisations sur les conséquences de l'usage de produits chimiques «ordinaires» serait de bonne politique, que l'on pourrait qualifier de politique de bon père de famille.

Contrôler la qualité de l'air de nos écoles, crèches et autres bâtiments publics ; préserver la qualité de notre ressource en eau ; protéger la biodiversité ; mesurer l'impact de chaque choix sur le climat devraient être l'alpha et l'oméga d'une politique publique responsable face à la crise climatique et environnementale qui s'annonce sans précédent.

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil au cœur »
Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur
Je cosigne ce texte avec Mme M.G. BUFFET, députée et conseillère municipale (CM) ; M. Daniel FEURTET, maire honoraire, ancien député ; Alain RAMOS (CM) et Hervé BRAMY (CM). Un tract anonyme dont l'origine ne fait aucun doute a été distribué dans la ville. Le

maire et son équipe en assurent la diffusion. Pourquoi un tract non signé ? M. Meignen craint que cette coûteuse communication soit imputée à son compte de campagne et que son contenu diffamatoire se retourne contre lui.

Ce genre de propagande, indigne de la fonction de maire, peut écœurer les citoyen-ne-s et les éloigner davantage de la vie publique et des élu-e-s. L'abstention, ne peut que se renforcer avec de telles pratiques. La population du Blanc-Mesnil mérite mieux que cela. Au vu de son bilan, on peut comprendre que le maire soit inquiet à six mois des élections municipales. Nous pouvons répondre aux accusations mensongères dont nous faisons l'objet. Mais ce que nous voulons avant tout, c'est que le débat démocratique, la confrontation des idées, se fassent dans la transparence et le respect de tous et toutes.

Parlons du logement, des transports, d'éducation, de sport, de culture, de loisirs, des services publics, d'urbanisme, d'écologie, de démocratie… bref, de tout ce qui fait nos vies quotidiennes. Nous sommes prêts à débattre de tout avec l'équipe municipale sortante.

Je demande un débat public sur l'avenir de notre ville et la vie des Blanc-Mesnilois-es avec M. Meignen, candidat de l'alliance de toutes les droites.

Contact : bmavenir@gmail.com